

Accord participe passé

Les règles de l'accord du participe passé sont complexes car elles varient selon la construction de la phrase. Une mauvaise application de ces règles est une erreur grammaticale fondamentale.

Explication

1. Employé sans verbe conjugué, le participe passé se comporte comme un adjectif : il s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte.

La lettre arrivée ce matin est très importante.

2. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Elle est invitée par son ami
Elle a été invitée par son meilleur copain.

3. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct du verbe, si celui-ci précède le participe.

La lettre que j'ai reçue est intéressante.
Hier j'ai reçu une lettre intéressante.

4. Pour les verbes pronominaux :

4.1. En l'absence d'un complément d'objet direct autre que le pronom réfléchi, le participe passé des verbes pronominaux s'accorde avec le sujet à condition que le pronom réfléchi ne soit pas complément d'objet indirect.

Elles se sont lavées dans l'eau chaude.
Ils se sont évadés.
Elles se sont parlé.

4.2. S'il existe un complément d'objet direct autre que le pronom réfléchi, le participe passé s'accorde avec celui-ci à condition qu'il précède le participe.

Elle s'est achetée une belle robe.
La voiture qu'elle s'est achetée est jolie.

EXCEPTIONS :

1. Le participe passé reste invariable quand le complément d'objet direct est en.

Des hirondelles, j'en ai vu beaucoup.

2. Le participe passé des verbes impersonnels ou employés impersonnellement reste invariable.

Il m'a parlé des accidents qu'il y a eu.

3. Le participe passé des verbes se rire de, se plaire, se déplaire, se complaire et se succéder reste toujours invariable.

Ils se sont succédé.

Elles se sont plu chez nous.

4. Le participe suivi d'un infinitif demande l'accord en genre et en nombre avec le complément d'objet direct si celui-ci fait l'action exprimée par l'infinitif.

Les arbres que j'ai vu abattre.

Les filles que j'ai vues chanter.

Les enfants que j'ai entendus chanter.

Les couplets que j'ai entendu chanter.

EXCEPTION : Le participe fait reste invariable devant un infinitif.

Tu connais les personnes que j'ai fait venir ?

Pour l'accord du participe laissé, il y a quelques hésitations. Alors que certains grammairiens affirment que laissé doit rester invariable devant un infinitif, l'usage démontre que bien souvent, il prend la marque du genre et du nombre.

Virginie regarde sa main blanche qu'elle a laissé glisser sur sa robe.

Il regardait de loin la jeune fille qu'il avait laissée partir.

Remarquons que la réforme de l'orthographe, proposée en décembre 1990, suggère que le participe passé laissé suivi d'un infinitif reste invariable.

Références

Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 904-916.